

Le 31 Mars 2020

CSEC(ex CCE) AIR FRANCE 31MARS 2020 COVID-19 et SALARIES

Déclaration Sud Aérien :

« Crise du système économique, crise sociale, crise écologique, crise de la valeur !

L'imbécile illusion ou la désillusion des décideurs qui découvrent en ces temps de catastrophe sanitaire les bienfaits des services publics comme : les pompiers, les éboueurs, le personnel hospitalier, les caissières et de celles et ceux qui assurent au quotidien l'hygiène et la propreté. Ils sont les sous-payé-e-s qui se faisaient gazer, à nos côtés, pour défendre les retraites et les fermetures de lits hospitaliers.

Où sont-ils ces moralisateurs et ces économistes égoïstes ? Ils se cachent sur leur pactole, planqués dans leurs résidences secondaires, serrant les fesses et espérant que les travailleurs les sauveront de la catastrophe qu'ils ont semée avec leur politique de démantèlement de la protection sociale.

L'abime dans lequel est plongé le monde entier, n'est en rien le fait du hasard. C'est le modèle économique dans lequel nous baignons depuis une trentaine d'années et qui produit cette désolation mondiale. Sans cesse nous vous avons alerté sur l'ignominie que produisent la mondialisation et la compétitivité à outrance pour justifier le « moins disant social ». Les reformes demandées par le patronat pour détricoter la protection sociale, les services publics et le droit du travail ont considérablement affaibli le socle social français. Vous avez délocalisé la France qui ne peut plus produire de médicaments, de masques en papiers, de gel alcoolisé pour le personnel soignant ou les salariés en première ligne comme à Air France. Nous manquons de tout ! Car ils sont aveuglés par la finance et l'égoïsme économique.

Les décideurs, les grands chefs, les moralisateurs, ceux qui nous traitent de « fainéants » et leurs économistes amateurs ; remontez vos manches avec un peu de courage pour aller aider toutes celles et ceux qui, tous les jours, luttent pour sauver des vies au risque de tomber malade !

Une société équilibrée et juste, c'est la solidarité, et quand il n'y a plus de solidarité c'est le chaos. Seule l'idée de justice et de solidarité permettra de répondre aux nécessités de repenser les relations économiques et sociales pour un avenir d'un commun partagé.

Sortons de ce modèle basé sur la valeur des actions et la baisse des acquis sociaux. Orientons-nous plutôt vers un service public de transport aérien, assurant un service de qualité et le moins polluant possible. Sortons du Profit !

SUD Aérien demande à la direction de compenser la perte de salaire dû au chômage partiel car la situation de nombreuses familles risque de basculer dans des problèmes financiers importants car nos charges, crédits et loyers, ne seront pas reportés. Nous rappelons que ce sont nos impôts qui financent ce chômage partiel.

SUD Aérien se prononce pour la sortie d'Air France du système boursier. C'est à la collectivité de décider le développement d'Air France pour le service public, en accord avec les besoins sociaux et écologiques de transport. »

Session aujourd'hui 31 mars en visioconférence, Anne RIGAIL commente une présentation épurée qui évite soigneusement les sujets qui fâchent : nombres de collègues malades ? Suivi des foyers de contamination sur le lieu de travail ? Manque de masques, manque de gel, désorganisation sur le terrain, manquement aux principes de précaution, ...**la liste des défaillances d'Air France est longue.**

Air France doit respecter ses salariés et leurs représentants : en arrêtant de cacher les informations vitales pour la sécurité des salariés et leur propre prise en charge de leur santé.

SUD AERIEN demande :

- *la communication du nombre de cas avérés ou suspectés chez les PN*
- *la reconnaissance pour les salariés d'exercer leur droit de retrait face à une situation à risque, comme les personnels navigants peuvent l'exercer. (Cas de salariés ayant des proches dits à risque et autres). Sans perte de salaire et avec affectation sur un autre travail.*
- *la reconnaissance des risques pris par l'ensemble des salariés qui continuent à assurer le service par :*
 - *la compensation des pertes de salaire induites par le chômage partiel, pour un salaire jusque 4 500€ brut mensuel.*
 - *l'attribution d'une prime de 1 000 € net pour les salariés encore sur le terrain*
- *la possibilité de reporter ses congés et le refus de forcer les salariés à en poser. Nous allons tous sortir très fatigués de cette épreuve. Nous avons besoin de nos congés.*
- *la réduction du temps de travail journalier, sans perte de salaire, des équipes sur le terrain de 2h quotidiennes, pour compenser le stress et diminuer l'exposition aux risques de chacun et chacune*
- *la reconnaissance comme accident de travail des salariés d'Air France malades du covid19*
- *la communication aux commissions d'hygiène et de sécurité, des cas avérés ou suspectés de covid19, et une réunion toutes les 48heures de ces commissions pendant cette période de crise. Ainsi que la participation des élus CSE et de proximité aux enquêtes, afin de déterminer les meilleurs moyens d'éviter la contagion.*

Peu de réponses, à part que la direction envisage d'étendre la période de chômage partiel de ses effectifs de 6 mois à 12 mois. Elle refuse également le versement d'une prime de risque de 1 000€, et le maintien des plus bas salaires.

Toutes les interventions Sud Aérien sur : <http://www.sud-aerien.org/spip.php?article2635>

SUD Aérien – BP 30 - 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX

Tél : 06.37.91.20.51 - Fax : 01.41.75.64.02 - E-mail : sudaf@wanadoo.fr

Site web : sud-aerien.org



Sud Aerien



@SudAerien